



Communiqué de presse du 3 Mars 2014

Naissance d'un service public de chauffage urbain alimenté par la géothermie à Grigny et Viry-Châtillon

Ce lundi 3 mars 2014 se sont tenus l'Assemblée Générale constitutive ainsi que le premier Conseil d'Administration de la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables Grigny Viry-Châtillon (SEER). Cette Société Publique Locale assurera la gestion du réseau de chaleur alimenté par la géothermie profonde.

Pour la mise en œuvre et l'exploitation de leur réseau de chaleur géothermique, les villes de Grigny et de Viry-Châtillon, situées dans l'Essonne, et le SIPPAREC, Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication, ont délibéré en décembre 2013 pour créer une Société Publique Locale : la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER) Grigny-Viry-Châtillon. Celle-ci s'est réunie pour la première fois lundi 3 mars à la Ferme Neuve à Grigny et a désigné son Président en la personne de Jacques DELOBELLE, Vice-président du SIPPAREC, et deux Vice-présidents : Philippe RIO – Maire de Grigny et Simone MATHIEU – Maire de Viry-Châtillon.

Le SIPPAREC est majoritaire et détient 51% du capital, les deux villes de Grigny et Viry-Châtillon détiennent à elle deux 49% du capital soit respectivement 34% et 15%. Le Conseil d'Administration est composé de 13 membres : 7 pour le SIPPAREC, 4 pour Grigny et 2 pour Viry-Châtillon. En complément du Conseil d'Administration, un Comité de Suivi et d'Engagement sera mis en place ainsi qu'un Comité des Usagers dont la composition reste à préciser, sachant par ailleurs que les statuts prévoient la nomination de 5 censeurs. Cette instance permettra aux résidents-usagers de faire entendre leur voix et de veiller à la défense de leurs intérêts.

La SEER sera chargée de lancer les marchés publics et de mettre en œuvre l'ensemble des aspects, techniques, administratifs et économiques avant la mise en service de la géothermie puis d'assurer ensuite l'exploitation des installations.

« La SEER est un outil efficace pour maîtriser durablement les coûts de la chaleur, souligne **Philippe Rio, Maire de Grigny**, et agir localement contre le réchauffement climatique en diminuant par cinq les émissions de carbone. Dans un contexte de nouvelle géographie prioritaire qui prend comme critère unique la pauvreté, ce projet de géothermie, porté par notre territoire, est socialement utile et écologiquement responsable. Il contribue fortement au redressement de la copropriété dégradée Grigny 2 et, plus largement, au devenir du quartier de la Grande Borne. »

Pour **Simone Mathieu, Maire de Viry-Châtillon**, « Cette aventure devient enfin concrète. Je suis fière de participer à l'évolution des énergies renouvelables et à la lutte contre la précarité énergétique dans les deux communes. 12 000 logements, les équipements municipaux, les grandes entreprises seront concernés, avec un prix du MWh sans commune mesure avec ce que les habitants paient aujourd'hui. »

Catherine Peyge, Présidente du SIPPAREC et maire de Bobigny, souligne que « la SPL est une réponse innovante pour porter le projet de géothermie. Le syndicat et les villes organiseront un contrôle régulier sur la réalisation du projet. En 2014, le SIPPAREC fête ses 90 ans, autant d'années d'innovation pour garantir un service public local de qualité. Le syndicat a su évoluer tout au long de ces années pour s'adapter aux évolutions de son environnement. Aujourd'hui, le SIPPAREC avec les villes de Grigny et Viry-Châtillon ouvre une nouvelle page de son histoire ».

90% de la population chauffée par deux centrales géothermiques

C'est à travers des études menées par le Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) Grigny Viry-Châtillon, instance locale présidée par le Préfet, que la pertinence de la géothermie a émergé localement, la température du Dogger (nappe souterraine située à près de 1 600 mètres de profondeur) est parmi les plus intéressantes d'Ile-de-France. En 2011 et 2013, les deux Villes ont transféré leur compétence énergies renouvelables au SIPPAREC. Ce syndicat intercommunal a confirmé dans une étude de potentiel l'intérêt de la filière géothermique pour Grigny et Viry-Châtillon. Le permis minier a été accordé en novembre 2013.

Deux doublets géothermiques seront réalisés pour pomper l'eau chaude à environ 71°C. Les réseaux existants et les extensions de réseaux vont constituer un maillage d'environ 18 km. Seront desservis le quartier de la Grande Borne, la copropriété de Grigny 2, la future ZAC centre de ville de Grigny (soit 90% de la population Grignoise) avec une extension vers les principaux logements collectifs de Viry-Châtillon (Plateau/Coteaux de l'Orge), soit 12 000 logements, ainsi que les entreprises et des bâtiments communaux des deux villes. Ces infrastructures vont permettre de livrer 165 GWh par an avec un taux d'énergies renouvelables compris entre 63% et 75% selon les secteurs (les besoins complémentaires seront fournis par les chaudières gaz existantes dans le cadre du mix énergétique). Les futurs abonnés pourront donc bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5%.

Dans un contexte de hausse régulière et de volatilité des prix de l'énergie, un réseau de chaleur géothermique garantit une maîtrise des coûts et une baisse des factures de charges à moyen et long terme. L'objectif est une mise en service pour la saison de chauffe par la géothermie dès l'hiver 2016.

Composition du Conseil d'Administration de la SEER Grigny Viry-Châtillon

Pour la Ville de Grigny :

Philippe RIO, Maire, Vice-président
Michèle AUBRY, Conseillère Municipale
Jacky BARTOLI, Conseiller Municipal délégué
Serge GAUBIER, Conseiller Municipal

Pour la Ville de Viry-Chatillon :

Simone MATHIEU, Maire, Vice-présidente
Jean REMIGNARD, Conseiller Municipal

Pour le SIPPAREC :

Jacques DELOBELLE, Président, vice-président du SIPPAREC, délégué de la ville de Villemomble
Herve BOURDIN, Vice-président, délégué de la ville de Fresnes
José GUNTZBURGER, Premier- Vice président, délégué de la ville de Fontenay-aux-Roses
Jacques BOUVARD, Vice-président, délégué de la ville de Rosny-sous-Bois
Christian FAUTRE, Vice-président, délégué de la ville de Champigny
Didier DUBARLE, délégué de la ville de Chevilly-Larue
Hervé AUDIC, délégué de la ville de Sceaux

Contacts Presse

Martine Flamant – Chargée de projet – 01 44 74 85 68 – mflamant@sipparec.fr

SEER

Tour Gamma B – 193/197 rue de Bercy – 75582 PARIS Cedex 12